

Etats généraux de l'Energie du 13 novembre 2010

Conférences et ateliers pour se pencher sur la politique énergétique de demain du canton de Neuchâtel

Dans son Programme de législature 2010-2013, le Conseil d'Etat s'est fixé l'objectif stratégique de garantir l'approvisionnement en énergie du canton dans le respect des normes environnementales et des besoins de l'économie et des citoyens. Dans cette perspective, le Département de la gestion du territoire (DGT) organise des Etats généraux de l'Energie qui se tiendront samedi 13 novembre 2010 à Neuchâtel, auxquels la population neuchâteloise est invitée à participer.

Les Etats généraux de l'Energie se déclineront sur le même modèle que ceux de la santé, et tiendront leur assise samedi 13 novembre 2010, à l'Aula des Jeunes-Rives à Neuchâtel. Y seront conviés et associés des représentants des partis politiques et des communes neuchâteloises, des associations et des professionnels actifs dans le domaine de l'énergie, les services de l'Etat concernés et bien entendu les citoyennes et citoyens neuchâtelois.

Des conférences seront organisées le matin sur les thèmes suivants: "Le défi énergétique du 21e siècle !", "Sortir du Nucléaire, est-ce toujours possible ?", "Développement durable, énergie verte, économies d'énergie, en a-t-on les moyens ?", etc. L'après-midi, des ateliers permettront à tous de se faire une idée des enjeux à venir et des choix que la population neuchâteloise sera bientôt amenée à faire en matière d'énergie. Par ailleurs, des mini-stands renseigneront le public (par ex: qu'est-ce que la méthanisation ?, comment fonctionne une éolienne ?, etc.) dans le hall de l'aula.

Une vision énergétique sur trois axes

L'évolution rapide dans le domaine de l'énergie et les nombreux projets en cours sont l'occasion de se pencher sur la politique énergétique du Canton de Neuchâtel. Parmi les nombreux projets, à mentionner notamment deux révisions importantes des lois cantonales sur l'énergie et sur l'approvisionnement en énergie électrique actuellement en consultation.

Aujourd'hui, la politique énergétique ne peut plus être dissociée de la politique environnementale car quels que soient les choix retenus pour l'énergie, ils ont un impact sur l'environnement. Par ailleurs, lorsqu'une ligne politique conciliant les deux aspects est arrêtée, se pose la question des moyens financiers de cette politique et les aspects économiques (conditions cadres) qu'elle génère. Ainsi, une vision énergétique, doit traiter

simultanément et dans leur globalité les aspects énergétiques, environnementaux et économiques.

Rôle du Canton et questions à se poser

Le rôle du canton doit d'une part s'inscrire dans le cadre légal fixé par la Confédération (par exemple pour le programme bâtiment). D'autre part, il peut englober des aspects propres à la vision cantonale (par exemple dans le domaine de nouvelles productions d'énergies renouvelables). De plus, le Canton est responsable de l'approvisionnement en énergie; dans ce cadre, il doit mettre en place les politiques pour atteindre cet objectif stratégique.

Afin de forger une vision politique, il est pertinent de se poser les questions suivantes, dans le nouveau cadre global du triptyque Energie–Environnement–Economie: quel degré d'autonomie énergétique voulons-nous pour le canton (100%, 80%) et à quel horizon ?; quelle amélioration de l'efficacité énergétique voulons-nous atteindre dans le canton ?; quels objectifs climatiques et environnementaux visons-nous ?; quelles sont les prérogatives de chaque milieu politique et économique et quels sont les compromis acceptables ?

Demandez le programme des Etats généraux de l'Energie!

Conférences

1. Perception de la population neuchâteloise de la problématique de l'Energie dans le canton
2. Le défi énergétique mondial du 21^e siècle
3. Les besoins énergétiques de notre industrie neuchâteloise
4. Sortir du Nucléaire, toujours possible ?
5. Développement durable, énergie verte, économies d'énergie, en a-t-on les moyens ?

Ateliers

- Eoliennes, Centrale à gaz, centrales nucléaires, peut-on dire non à tout ?
- Les économies d'énergie, quelles pistes, jusqu'où suis-je prêt à renoncer à mon confort ?
- Transports publics / transports privés : quel équilibre sous l'angle de l'énergie et de l'organisation des villes ?

Le Conseil d'Etat invite donc la population neuchâteloise à venir participer aux Etats généraux de l'Energie samedi 13 novembre 2010 à Neuchâtel. L'occasion de s'exprimer, s'informer, d'échanger et aussi, de prendre du recul et se forger une opinion sur le sujet complexe de l'énergie et des besoins de notre canton dans ce domaine !

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.

Nicole Decker, secrétaire générale adjointe au DGT, tél, 032 889 67 00.

Yves Lehmann, chef du Service de l'énergie et de l'environnement, tél, 032 889 87 65.

Neuchâtel, le 29 septembre 2010